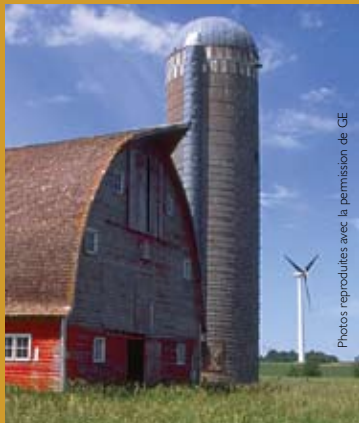


Il est temps d'être dans le vent



L'énergie éolienne a beaucoup à offrir aux collectivités : une source de revenu additionnelle aux propriétaires de terrains venteux, des emplois au sein de la communauté et des recettes fiscales dont nous profiterons tous.

Plus qu'une méthode novatrice de s'alimenter en électricité, l'énergie éolienne ne cause aucune pollution ni ne menace d'épuiser les réserves hydriques ni ne rejette des déchets de quelque sorte que ce soit. Pour toutes les communautés du pays, l'énergie éolienne est le choix environnemental à poser. À tout vent. À tous points de vue.



Autant en rapporte le vent

Les vents dans nos campagnes

Dans les milieux ruraux, c'est souvent la nature qui mène l'économie. Or, les industries qui en dépendent – c'est-à-dire les secteurs des mines, forêts, pêches et même de l'agriculture – ont vu leurs revenus chuter gravement au cours des dernières années. Toutefois, le vent pourrait bien avoir tourné et leur apporter une énergie nouvelle !

Les parcs d'éoliennes constituent en effet une source de recettes fiscales appréciable pour les municipalités locales qui peuvent ensuite les consacrer au profit de la communauté. De nouvelles routes sont tracées; un centre communautaire est créé; un terrain de jeux est réaménagé. Toute la communauté en bénéficie.

D'autre part, l'énergie éolienne n'a pratiquement pas besoin d'eau en comparaison des autres méthodes énergétiques. Il est donc possible de conserver les réserves hydriques pour irriguer les terres, consommer à satiété, pratiquer la pêche ou simplement pour apprécier les plans d'eau. Tout autant, l'énergie éolienne ne gêne en rien les activités d'agriculture et d'élevage. Mieux encore, les revenus qu'elle permet peuvent aider à préserver et à protéger le patrimoine rural.

Les revenus de location

En louant une partie de leurs terres aux promoteurs de parcs éoliens, les fermiers et les éleveurs obtiennent un revenu additionnel qui leur permet de maintenir leurs activités habituelles. Pareillement, des propriétaires de terrains venteux peuvent tirer profit de l'énergie éolienne. Il suffit d'être... vraiment dans le vent !

Les paiements de location sont convenus entre le promoteur du projet éolien et le propriétaire d'un terrain. Le contrat qui lie les parties énonce en termes clairs les conditions du bail. Par exemple, le propriétaire accepte de céder une partie de son terrain en échange d'un pourcentage des revenus provenant de l'exploitation des éoliennes ou d'un prix fixe. Bien que les conditions diffèrent d'un contrat à l'autre, la cession d'un terrain aux fins de l'énergie éolienne procure souvent des milliers de dollars par éolienne, par année, au propriétaire foncier. Ainsi en rapporte le vent !

« On estime que l'industrie énergétique éolienne crée 27 % et 66 % plus d'emplois que les secteurs d'énergie au charbon et au gaz naturel respectivement! »





Photo reproduite avec la permission de Vision Quest

L'énergie éolienne, source d'emplois

L'énergie éolienne crée des emplois dans les domaines du développement de projets, de la fabrication, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien. À ce jour, plus de 100 000 personnes ont été embauchées dans le secteur de l'énergie éolienne au Danemark, en Allemagne et en Espagne.

Au Canada, c'est à l'étape de la construction des parcs éoliens qu'ont été comblés le plus d'emplois. Bien sûr, l'exploitation et l'entretien de ces parcs ont aussi permis un bon nombre d'embauches.

Pour ce qui est de la fabrication de l'équipement éolien, le marché prospère surtout en Europe et aux États-Unis. Cependant, au fur et à mesure que des parcs éoliens seront mis en place au Canada, des industries locales seront établies, et le secteur de l'emploi profitera aussi de ce courant.



Photo reproduite avec la permission de Brookfield Power

Un souffle nouveau pour le tourisme

Les éoliennes fascinent et constituent d'intéressantes attractions touristiques. Dans certaines localités, les parcs d'aérogénérateurs ont accueilli quelque 60 000 visiteurs en une année. Même avec une fraction de ce nombre, les retombées de cette nouvelle source de tourisme favorisent les boutiques, les restaurants et l'industrie hôtelière de ces régions.

Les parcs d'éoliennes génèrent bien plus que de l'électricité pour les communautés qui les accueillent.

Ils sont source d'emplois, tant dans les secteurs de la construction que ceux de l'exploitation et de l'entretien.

Ils constituent un attrait touristique et suscitent d'intéressantes retombées économiques pour les commerces environnants.

Enfin, ils procurent de nouvelles recettes fiscales dont les sommes peuvent être réinvesties pour le bien-être de la collectivité : réfection des rues, création de centres communautaires, etc.

Pour les collectivités qui privilégient l'énergie éolienne... le vent, c'est de l'argent !



ÉTUDE DE CAS

Pincher Creek, Alberta

Un vent de prospérité souffle sur cette petite communauté.



Pincher Creek est un arrondissement municipal de 3 366 km² situé au sud-ouest de l'Alberta. Une dénivellation abrupte de 900 mètres depuis les Rocheuses jusqu'aux prairies favorise la présence de vents puissants. En 1993, la municipalité a mis en service un premier parc d'éoliennes d'une capacité de 19 mégawatts.

En juin 2006, Pincher Creek comptait 169 aérogénérateurs d'une puissance totale de 167,45 MW, assez pour alimenter 51 000 foyers.

Au cours des dix dernières années, ces projets éoliens ont entraîné des retombées de 10 millions de dollars au sein de la communauté grâce à l'achat de biens et de services locaux.

Les avantages à long terme de cette nouvelle industrie sont nombreux. En voici un exemple :

- l'établissement de trois nouveaux bureaux d'affaires
- la création de 21 emplois à temps plein pour une masse salariale de 1,4 million \$;
- des recettes fiscales d'environ 900 000 \$;
- des loyers de près de 3 000 \$ par mégawatt par éolienne.

Parmi les avantages dérivés, citons les achats de touristes venus d'aussi loin que la Russie et des ventes annuelles de 5 000 \$ en vêtements et articles promotionnels.



Imprimé au Canada, © août 2006, Association Canadienne de l'Énergie Éolienne



Association Canadienne de l'Énergie Éolienne
L'énergie éolienne – L'avenir énergétique naturel du Canada

Appels sans frais : 1.800.922.6932 ; Tél. : 613.234.8716 ; fax : 613.234.5642 www.canwea.ca



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

L'ACÉÉ remercie Ressources naturelles
Canada pour sa contribution.